



SPECIAL JEUNES

COMMISSION JEUNES
François COUDRET
264 Avenue Charles DE GAULLE
18000 BOURGES
Tél : 02 48 70 83 67 Port : 06 81 27 33 87
Courriel : coudret.francois@wanadoo.fr

COMITE DEPARTEMENTAL du CHER de TIR à l'ARC

30 Septembre 2011

APPLICATIONS CD 18 EN CONCOURS POUR LA SAISON 2011/2012.

L'entrée dans le S.J. (Benjamin à Cadet) doit se faire par le niveau 3 sans tenir compte des flèches de progression.

TIR en SALLE et EXTERIEUR Tir par volées de 3 flèches			
Planchers de Passages de Niveaux - Distance de Tir : 15 mètres			
Changement de Niveau	Blason	1 X 10 Volées (avec rounds)	2 X 7 Volées
N3 à N2	122	240	336
N2 à N1	80	220	308
N1 à AS (1)	60	200	280
AS (2)	40	180	252
(1)		Sortie des Benjamins	
(2)		Sortie des Minimes et Cadets	

Tireurs sortis du Spécial Jeunes : à 18m sur les blasons de leurs catégories Fédérales.

Afin de pallier (en extérieur) à la sortie trop rapide des Minimes et Cadets limités en puissance d'arc:

Possibilité de devenir « Débutants Jeunes » et de tirer avec les « Débutants Adultes » ;
Tir en extérieur pour ces Minimes et Cadets sortis du « Spécial Jeunes »
BLASON de 122cm aux distances de : 20m au lieu de 30m pour les minimes
30m au lieu de 50m pour les cadets.

Ces propositions sont faites pour que l'archer, limité par le physique et le matériel, garde un intérêt pour la compétition et n'ait pas envie d'arrêter le tir à l'arc au 1^{er} tir en extérieur.

Ces mesures non obligatoires mais recommandées pour un passage plus modéré vers les distances Fédérales, n'empêchent pas les archers qui en sont capables ou qui le désirent de passer directement en compétition officielle pendant ou après le « Spécial Jeunes ».

Toute participation à un concours officiel (quel qu'il soit) vous oblige à sortir du "Spécial Jeunes".

Ces dernières décisions sont sans possibilité de retour.

CONSEIL GENERAL du CHER et D.D.C.S.P.P. Partenaires du Comité Départemental de Tir à l'Arc

Siège Social : 26, Avenue des Prés le Roi - 18 230 ST DOULCHARD
Présidence : 1, Allée des Erables - 18 340 PLAIMPIED
Secrétariat Général : Le Moulin du Canard - 18 170 LE CHATELET
Trésorier Général : Les Bords du Cher - 18 230 STE THORETTE
<http://www.tiralarcducher.free.fr>